

Estimations de chiffre d'affaires et d'EBITDA pour l'année 2018, en ligne avec les attentes

- Chiffre d'affaires de 42,1 millions de dollars :
 - +8% : croissance annuelle vs. 2017, faisant plus que compenser la baisse attendue du chiffre d'affaires auprès d'un client américain
 - +41%: croissance annuelle en excluant la contribution de ce client
- EBITDA de 6,2 millions de dollars, soit 14,7% du chiffre d'affaires

Aix-en-Provence, France, le 15 janvier 2019 – Inside Secure (Euronext Paris : INSD), au cœur des solutions de sécurité pour appareils mobiles et connectés, a convoqué une assemblée générale mixte le <u>21 janvier 2019</u>, qui sera appelée notamment à statuer sur des délégations en vue d'une émission réservée d'obligations remboursables en actions et d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre du projet d'acquisition de la société Verimatrix Inc.

Dans ce contexte, Inside Secure communique ce jour de manière anticipée une estimation de son chiffre d'affaires et de son EBITDA¹ pour l'année 2018.

(en millions de dollars)	2018	2017	T4-2018	T4-2017
Chiffre d'affaires estimé	42,1	38,8	10,5	12,9
EBITDA estimé	6,2	8,8	-	-

Les procédures d'audit sont en cours. Les résultats définitifs pour l'année 2018 audités par les commissaires aux comptes et arrêtés par le conseil d'administration de la société seront publiés le 6 mars 2019.

Chiffre d'affaires estimé

Le chiffre d'affaires estimé de la société pour l'année 2018 s'établit à 42,2 millions de dollars, en progression annuelle de 8% par rapport à 2017. Pour rappel, cette estimation intègre la contribution de 1,8 million de dollars provenant du programme de commercialisation des brevets NFC de la société, inchangée sur le dernier trimestre de l'année 2018.

Comme prévu, la croissance du chiffre d'affaires en 2018 fait plus que compenser la baisse anticipée du chiffre d'affaires auprès d'un client américain dans le domaine de la défense qui, pour mémoire, avait généré un niveau exceptionnellement élevé de revenus provenant des redevances au second semestre de 2017.

En excluant la contribution de ce client, la progression du chiffre d'affaires s'élève à 41% sur l'année et à 44% au cours du quatrième trimestre 2018. Pour rappel, ce client n'a pas contribué au chiffre d'affaires au second semestre 2018 et la société n'en attend plus de revenu additionnel.

¹ Inside Secure utilise des mesures financières supplémentaires non IFRS, dont l'EBITDA qui est défini en à la fin de ce communiqué

EBITDA estimé

L'EBITDA estimé pour 2018 ressort à 6,2 millions de dollars (soit 14,7% du chiffre d'affaires), du fait d'une gestion disciplinée des dépenses opérationnelles. Les charges d'exploitation ajustées estimées sur l'ensemble de l'année 2018 se situent en dessous de la fourchette de 36 à 37 millions de dollars communiquée précédemment.

Calendrier financier 2019

Résultats de l'année 2018 6 mars 2019 après clôture des marchés -

conférence téléphonique à 18h30 (Paris)

Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2019 18 avril 2019 avant l'ouverture des marchés

Résultats du 1^{er} semestre 2019 29 juillet 2019 avant l'ouverture des marchés -

conférence téléphonique à 8h15 (Paris)

Chiffre d'affaires du 3e trimestre 2019 17 octobre 2019 avant l'ouverture des marchés

Contacts presse et investisseurs

Inside Secure
Relations Investisseurs
Richard Vacher Detournière
Directeur général – directeur financier
+33 (0) 4 42 905 905
contactinvestisseurs@insidesecure.com

Inside Secure
Communication Corporate
Brigitte Foll
Directrice Marketing Communication
+33 (0) 4 42 905 905
communication@insidesecure.com

À propos d'Inside Secure

Inside Secure (Euronext Paris – INSD) est au cœur des solutions de sécurité pour appareils mobiles et connectés, mettant en œuvre tout son savoir-faire en fournissant des technologies logicielles, des éléments de propriété intellectuelle (« Silicon IP »), des services et des outils indispensables à la protection des transactions, identités, contenus, applications et échanges de données. Fort d'une expertise étendue et d'une longue expérience en matière de sécurité, Inside Secure fournit des technologies avancées et différenciées couvrant en matière de sécurité l'ensemble des niveaux et exigences qui permettent de répondre aux besoins de marchés, tels que la sécurité des réseaux, la sécurité de l'Internet des objets et des systèmes sur puces, la protection des vidéos, des contenus et des divertissements, les services bancaires et les paiements mobiles, les applications d'entreprises et les télécommunications. La technologie développée par Inside Secure protège aujourd'hui les solutions d'un large éventail de clients, parmi lesquels des fournisseurs de services, des opérateurs et des distributeurs de contenus, des intégrateurs de systèmes de sécurité, des fabricants de produits électroniques grand public, et des fabricants de semi-conducteurs. Pour plus d'informations, rendezvous sur www.insidesecure.com

Informations financières complémentaires non-IFRS

Inside Secure complète ses données financières en présentant des agrégats financiers non IFRS. Ces indicateurs ne sont pas des agrégats définis par les normes IFRS, et ne constituent pas des éléments de mesure comptable de la performance financière du Groupe. Ils doivent être considérés comme une information complémentaire, non substituable à toute autre mesure de performance opérationnelle et financière à caractère strictement comptable, telle que présentée dans les états financiers consolidés du Groupe et leurs notes annexes. Le Groupe suit ces indicateurs, car il estime qu'ils sont des mesures pertinentes de son activité. Bien que généralement utilisés par les sociétés du même secteur dans le monde, ces indicateurs peuvent ne pas être strictement comparables à ceux d'autres sociétés qui pourraient avoir défini ou calculé de manière différente des indicateurs présentés pourtant sous la même dénomination.

L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel ajusté avant les amortissements et dépréciations non liés aux regroupements d'entreprises. Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel avant (i) l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, (ii) les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition, (iii) la charge comptable liée aux paiements fondés sur les actions et (iv) les coûts non récurrents liés aux restructurations et aux regroupements d'entreprises et acquisitions réalisés par le Groupe.

Mise en œuvre d'IFRS 15

Le chiffre d'affaires et les résultats de la société des années 2017 et 2018 ont été préparés conformément à la norme IFRS 15 « Produits des activités tirés des contrats conclus avec des clients », d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018, et qui remplace la norme IAS 18. La société avait choisi d'anticiper la mise en œuvre de la norme, notamment pour pouvoir présenter une année 2018 directement comparable à 2017.

La mise en œuvre de la norme IFRS 15 a modifié certains des principes de comptabilisation du chiffre d'affaires de la société.

En application de la norme IAS 18, les revenus correspondant aux accords de développement étaient comptabilisés selon la méthode à l'avancement qui consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'avancement des développements. Le pourcentage d'avancement jusqu'à l'achèvement était fonction des coûts réels engagés comparés au coût total estimé du projet. Selon IFRS 15, ces revenus doivent être comptabilisés à l'avancement si les contrats satisfont certains critères, dont notamment un droit exécutoire au paiement partiel. Dans le cas contraire, le chiffre d'affaires est reconnu à l'achèvement. Cette analyse est conduite contrat par contrat.

Les redevances correspondant aux revenus provenant de technologies licenciées à certains clients de la société peuvent être fixes et/ou variables. La politique appliquée précédemment par la société voulait que les redevances fixes soient comptabilisées linéairement sur la durée des contrats. Les redevances variables sont en général fonction des ventes réalisées par les clients et sont donc par définition difficiles à estimer. Ces commissions étaient comptabilisées sur la base des confirmations reçues des clients, généralement au cours du trimestre suivant la livraison des produits. Selon IFRS 15, les licences vendues par la société correspondent à un « droit d'utilisation » de la propriété intellectuelle telle qu'elle existe à la date à laquelle la licence est octroyée, auquel cas les redevances fixes doivent être comptabilisées immédiatement à la date à partir de laquelle le client commence à utiliser la licence. Il s'ensuit que le chiffre d'affaires est comptabilisées en chiffre d'affaires dès qu'elles arrivent à échéance, sur la base du chiffre d'affaires réalisé par le client, et non à la date de la confirmation par le client. La société en estime par conséquent désormais le montant en attente de la réception des confirmations de consommation. Dans ce contexte, la société pourrait recevoir, entre la communication de ce jour et l'arrêté des comptes, des confirmations dont les montants diffèrent des montants estimés.

La mise en œuvre de la norme IFRS 15 conduit d'une façon générale à accélérer la comptabilisation du chiffre d'affaires par rapport à IAS 18.

Déclarations prospectives

Ce communiqué comporte des déclarations qui sont, ou peuvent être considérées comme étant des « déclarations prospectives », notamment relatives aux performances attendues d'Inside Secure. Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'usage d'une terminologie à caractère prospectif, comprenant des termes tels que « croire », « estimer », « anticiper », « attendre », « pouvoir », « vouloir » ou « falloir », et inclure des déclarations effectuées par Inside Secure concernant les résultats anticipés de sa stratégie. Nonobstant le fait que l'équipe de direction d'Inside Secure considère que les attentes reflétées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, Inside Secure ne peut garantir aux investisseurs que ces déclarations s'avéreront exacts. Les investisseurs sont avertis que de telles déclarations prospectives sont sujettes à des risques variés et à des incertitudes, dont la plupart sont difficiles à prévoir et généralement hors du contrôle d'Inside Secure, qui peuvent entraîner une différence significative entre les résultats et développements effectifs et ceux exprimés, sous-entendus ou projetés, aux termes de ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent notamment des incertitudes inhérentes à toute activité commerciale et à l'environnement économique,

financier, compétitif et réglementaire. Les personnes destinataires de ce communiqué ne doivent pas et sont invitées à ne pas se reposer sur ces déclarations prospectives. Les résultats passés ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures et les résultats d'Inside Secure présentés dans le présent communiqué pourrait ne pas présager et ne pas être des estimations ou des prévisions, des résultats futurs d'Inside Secure. Les déclarations prospectives sont faites à la date du présent communiqué et, sauf obligation légale, Inside Secure ne prend pas l'engagement de mettre à jour ou de revoir l'une guelconque de ces déclarations prospectives.

Inside Secure attire l'attention du public sur le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de référence 2017 de la Société déposé auprès de l'AMF le 10 avril 2018 sous le numéro D.18-0307, tel que mis à jour par l'actualisation du document de référence déposée auprès de l'AMF sous le numéro D. 18-0307-A01.

Avertissement

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée (la « <u>Directive Prospectus</u> »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Inside Secure d'un prospectus au titre de l'article 3 de la Directive Prospectus et/ou des règlementations applicables dans cet Etat membre.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des titres et valeurs mobilières Inside Secure aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « <u>U.S. Securities Act</u> »), étant précisé que les actions Inside Secure n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et Inside Secure n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des actions Inside Secure aux Etats-Unis.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.